



Équipe Pluridisciplinaire

Le service éducatif

- Aide Médico Psychologique
- Moniteur Éducateur

L'Équipe Médicale et Paramédicale

- Psychologue
- Ergothérapeute

Le service administratif

- Secrétaire
- Assistant de service sociale

Le service Logistique

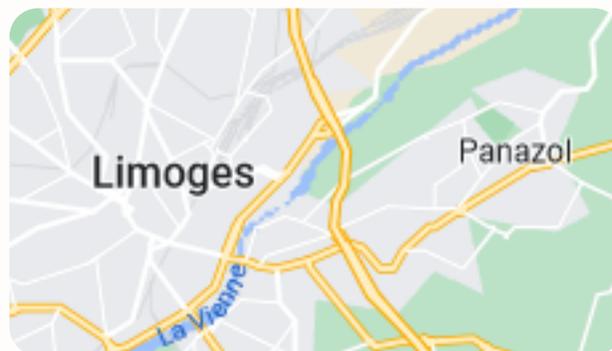
- Agent de maintenance, logistiques et sécurité

L'Équipe de Direction

- Direction du Pôle
- Adjoint de Direction
- Responsable qualité



Plan d'Accès



Le Dispositif Liberté est implanté sur la commune de Panazol, à la périphérie de Limoges. Les appartements sont situés dans un immeuble géré par un bailleur social.

Panazol est réputée pour son grand marché dominical. Le tissu associatif y est très riche, offrant un large choix de possibilités d'activités.

Un réseau de transports en commun dessert la localité. Il est complété par le service STCL Handibus.

Contacts

Dispositif Liberté APF France handicap

05.55.06.58.46

06.37.51.24.75

panazol.appart@apf.asso.fr
www.apfpolehebergement87.fr



Dispositif Liberté
Appartements de
semi-autonomie

87350 PANAZOL



Pôle Adultes
Hébergement 87
APF France handicap



L'ASSOCIATION APF France handicap

APF France handicap relève de la loi 1901. Elle est la plus importante organisation française reconnue d'utilité publique de défense et de représentation de personnes en situation de handicap et de leurs proches.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes, sociales et un projet d'intérêt général: celui d'une société inclusive et solidaire. ApF France handicap s'engage sur l'autonomie et l'autodétermination des personnes.

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des usagers.



Le public accueilli Les conditions d'admission

Le Dispositif fait partie de la Plateforme des services de Feytiat. Il accueille des personnes de 18 ans et plus, présentant un handicap moteur. Il se veut être un véritable tremplin à une vie inclusive.

Il dispose:

- de 5 appartements adaptés et domotisés afin de permettre une vie à domicile aussi autonome que possible. La durée d'accompagnement est de 3 ans renouvelable une fois.
- d'un appartement expérimental pouvant recevoir toute personne souhaitant découvrir ce type d'habitat, pour une durée de 5 jours à 1 mois renouvelable.

Conditions d'admission

Pour les cinq appartements:

- Orientation MDPH EAM
- Notification de prise en charge Aide Sociale à l'Hébergement
- Validation du dossier de candidature par la commission d'admission de la structure après un stage dans l'appartement expérimental.

Pour l'appartement expérimental:

Pas d'orientation MDPH EAM nécessaire

Les missions

- Participer aux politiques de maintien à domicile et garantir la possibilité d'une vie plus inclusive
- Coopérer avec chaque usager afin de co-construire son projet personnalisé
- Favoriser l'expression du choix et du consentement.
- Accompagner de façon évolutive et dégressive afin de promouvoir l'autonomie et rendre possible l'accès à un habitat de droit commun en sollicitant, selon les besoins, les réseaux partenaires.
- Favoriser le maintien ou le développement des capacités physiques et cognitives
- Développer les relations avec ses pairs et l'insertion sociale
- Privilégier l'accès aux dispositifs de droits communs et à la citoyenneté



Partenaires

